



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Au service
des peuples
et des nations

Recherches en lien avec la deuxième édition du Rapport parlementaire mondial sur le thème *Demander des comptes au gouvernement : réalités et perspectives du contrôle parlementaire*

Questionnaire à l'intention des parlements

16 novembre 2015

Le présent questionnaire s'adresse à tous les parlements. Il permettra de recueillir des informations sur les procédures et les outils utilisés par les parlements pour exercer leurs fonctions de contrôle parlementaire et demander au gouvernement de rendre compte de son action. Les données recueillies serviront à préparer le deuxième Rapport parlementaire mondial. Des informations supplémentaires sont disponibles sur la page web <http://www.ipu.org/dem-f/gpr2.htm>.

Précisions terminologiques - Le terme « contrôle » est utilisé dans ce questionnaire. Certains parlements emploient d'autres termes (examen, droit de regard, évaluation des politiques publiques...) pour décrire des fonctions qui sont globalement les mêmes. Par « contrôle parlementaire » on entend toute activité liée à un examen (qui doit pouvoir être critique) des dépenses, de l'administration et des politiques du gouvernement en place. Les activités de contrôle incluent par exemple les séances de questions aux ministres, la tenue d'auditions publiques, l'examen des rapports des services publics, l'analyse des rapports d'audits, etc. Aux fins de ce questionnaire, le contrôle parlementaire n'englobe pas les activités liées aux fonctions législatives telles que des études préalables à des projets de lois.

Les données issues du questionnaire seront consultables en ligne, en libre accès, dans le cadre du Rapport parlementaire mondial, sauf si un parlement s'oppose expressément à la publication de ses réponses. Aucune information permettant l'identification de personnes individuelles ne sera publiée.

Le présent questionnaire fait partie des activités de recherche menées dans le cadre de l'élaboration du rapport qui comprennent également un *Appel à contribution écrite*, des études et entretiens avec des parlementaires et avec des groupes de réflexion incluant diverses parties prenantes.

Le questionnaire est disponible en anglais, en français et en espagnol. Il peut être rempli en ligne (méthode à privilégier), dans un fichier Word ou sur papier.

Dans les parlements bicaméraux, il est souhaitable que les deux chambres répondent au questionnaire indépendamment l'une de l'autre.

Les questionnaires sont à remplir avant le **20 janvier 2016**.

Pour répondre aux questions

- cochez les cases appropriées,
- n'hésitez pas à donner des détails supplémentaires si vous le jugez nécessaire ;
- le cas échéant, veuillez fournir des données relatives à l'ensemble de l'année 2015. Si vous ne disposez de données que pour une partie de l'année, veuillez préciser la période concernée.

Des indications détaillées sur la manière de répondre au questionnaire sont données à l'adresse <http://www.ipu.org/dem-f/gpr2.htm>.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l'UIP à l'adresse gpr@ipu.org.

Informations relatives au Parlement concerné

1. Pays	
----------------	--

2. Parlement ou chambre	
--------------------------------	--

3. Vous répondez au nom

d'un parlement monocaméral	<input type="checkbox"/>
d'une chambre basse	<input type="checkbox"/>
d'une chambre haute	<input type="checkbox"/>
des chambres basse et haute	<input type="checkbox"/>

4. Coordonnées de la personne à contacter pour avoir des précisions sur les réponses au questionnaire

Prénom, nom	
Titre/fonctions	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	

Pouvoir de contrôle

1. Cochez les cases appropriées pour indiquer si la fonction de contrôle parlementaire est spécifiée par

la constitution	
une loi votée par le parlement	
des articles du règlement parlementaire	
les us et coutumes	
Autre (veuillez préciser) :	

2. Cochez les cases appropriées pour indiquer si le parlement

dispose d'un système permettant de mesurer le degré d'efficacité de son exercice du contrôle parlementaire	
a effectué un examen des résultats de son action de contrôle au cours des cinq dernières années	
a mis en place un plan visant à augmenter ses capacités institutionnelles de contrôle dans les années qui viennent	
publie un rapport annuel de ses activités de contrôle	

Possibilités de contrôle

3. Où se déroule la majeure partie des activités de contrôle ?

en plénière	
en commission	
à part égale en plénière et en commission	

4. Quelles sont les principales occasions de contrôle en plénière ?

Veuillez citer un maximum de cinq activités principales, le temps qui leur est consacré et leur fréquence

Activité	Durée	Fréquence
<i>Exemple : séance de questions aux ministres</i>	<i>1 heure</i>	<i>tous les jours de session</i>

5. Indiquez les moyens prévus spécialement pour permettre à l'opposition d'exercer son rôle de contrôle en plénière

Décrivez brièvement un maximum de cinq possibilités dont dispose l'opposition sans répéter les informations déjà données dans les réponses précédentes.

Nom	Description
<i>Exemple : motions d'opposition</i>	<i>Jusqu'à 22 jours alloués à l'examen de motions d'opposition</i>

6. Existe-t-il des commissions parlementaires spécialisées dont le but principal est l'exercice du contrôle parlementaire ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

7. Si oui, donnez des précisions sur ces commissions

Veillez indiquer le nom d'un maximum de cinq commissions, décrivez brièvement leur domaine de compétence et précisez leur mode actuel de présidence

Nom de la commission	Domaine de compétence	La présidence est-elle actuellement assurée par un membre d'un parti représenté au Gouvernement ou d'un parti d'opposition ?	La présidence est-elle assurée par un homme ou par une femme ?
<i>Exemple : Finances nationales</i>	<i>Evalue les comptes publics, les rapports du Vérificateur général et les finances du gouvernement</i>	<i>Opposition</i>	<i>Femme</i>

8. Citez, le cas échéant, d'autres organes ou procédures parlementaires dont l'objet principal est de contribuer au contrôle parlementaire

Veillez décrire brièvement un maximum de cinq organes ou procédures

Nom	Description
<i>Exemple : "Journée de reddition des comptes"</i>	<i>Le troisième mercredi du mois de mai, les ministres sont tenus de remettre au Parlement des rapports rendant compte de leur action et détaillant la gestion de leurs allocations budgétaires des deux années précédentes</i>
<i>Exemple : Accès au Commissaire à l'information</i>	<i>Etude des plaintes formulées sur la gestion par le gouvernement des demandes d'accès à l'information</i>

9. Indiquez, le cas échéant, les mécanismes spéciaux mis en place pour garantir le contrôle de l'action du gouvernement dans le domaine de l'égalité des sexes

Nom	Description

10. Indiquez, le cas échéant, les mécanismes spécialement mis en place pour recueillir les avis des citoyens dans le cadre de l'exercice du contrôle parlementaire

Nom	Description
<i>Exemple : Requêtes</i>	<i>Les citoyens ont la possibilité de présenter une requête au Parlement en vue du règlement d'une question donnée</i>

Outils de contrôle

Les questions de cette section portent sur l'existence et l'emploi d'outils de contrôle.

Questions écrites

11. Le gouvernement est-il tenu de répondre aux questions écrites dans un certain délai ?

Oui	
Non	
Sans objet	

12. Indiquez le nombre des questions écrites qui ont été posées et ont reçu une réponse ces dernières années

	2013	2014	2015
Questions posées			
Questions ayant reçu une réponse			
Questions ayant reçu une réponse dans les délais impartis			

Examen des services ministériels par les commissions

13. Cochez les cases appropriées

Les ministères sont tenus de soumettre chaque année un rapport d'activité et un rapport financier au Parlement	
La soumission des rapports annuels des ministères au Parlement est assortie d'une date limite	
Le Parlement dispose d'une procédure clairement définie d'examen des rapports annuels des ministères	

14. Indiquez le nombre de rapports ministériels soumis et examinés ces dernières années

	2013	2014	2015
soumis			
soumis dans les délais impartis			
examinés par le Parlement			

Commissions parlementaires

15. Indiquez le nombre de présidences de commission détenues par chacun des partis politiques

Nom du parti	Nombre de présidences de commission	Type de parti
<i>Exemple : Parti national</i>	6	<i>de gouvernement</i>

16. Comment les présidents et les membres des commissions sont-ils choisis ?

Choisis par	Présidents des commissions	Membres des commissions
l'ensemble du Parlement		
le Président ou la direction du Parlement		
la direction des partis politiques		
les membres des partis politiques		
les membres de la commission concernée		
Autre (veuillez préciser)		

17. Qui fixe l'ordre du jour des commissions ?

L'ensemble du Parlement	
Le Président ou la direction du Parlement	
La direction des partis politiques	
Le président de chaque commission	
Les membres de chaque commission	
Autre (veuillez préciser)	

18. Cocher les cases appropriées

Les commissions doivent obtenir l'autorisation du Parlement avant de lancer une étude/ un rapport/ une enquête	
Les rapports des commissions sont généralement adoptés par consensus	
Les ministres peuvent faire partie de la commission qui traite des affaires relatives à leur portefeuille	

19. Quelle est la fréquence des réunions des commissions ?

	chaque semaine	chaque mois	quelques fois par an	de manière irrégulière	jamais
Elles se réunissent quand le Parlement est en session					
Elles tiennent des auditions quand le Parlement est en session					

20. Qui participe aux auditions des commissions ?

Ministres	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais
Fonctionnaires ministériels	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais
Groupes d'intérêt	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais
Organisations non gouvernementales	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais
Organisations de femmes	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais
Universitaires / spécialistes	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais
Citoyens individuels	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais
Autres (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/>	Normalement	<input type="checkbox"/>	Parfois	<input type="checkbox"/>	Rarement ou jamais

21. Cochez la case si les auditions des commissions :

sont généralement ouvertes au public	<input type="checkbox"/>
peuvent se tenir hors des bâtiments du Parlement	<input type="checkbox"/>

22. Indiquez le nombre d'auditions tenues par les commissions ces dernières années

	2013	2014	2015
Nombre			

Commissions spéciales d'enquête

23. Le Parlement peut-il créer des commissions spéciales d'enquête ?

Des commissions spéciales d'enquête sont généralement mises en place en cours de législature ou de session parlementaire pour enquêter sur une question donnée. Elles ont le plus souvent des pouvoirs d'enquête spéciaux dont l'exercice est limité aux questions en lien direct avec l'objet de l'enquête.

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

24. Indiquez le nombre de commissions spéciales d'enquête mises en place ces dernières années

	2013	2014	2015
Nombre			

25. Donnez des détails sur de récentes commissions spéciales d'enquête

Veillez donner des détails sur un maximum de cinq commissions spéciales d'enquête ayant achevé leurs travaux

Sujet d'enquête	Nombre d'auditions	Nombre de communications reçues	Un rapport a-t-il été rédigé ?	Le rapport a-t-il été rendu public ?
<i>Exemple : Commission d'enquête sur la crise bancaire</i>	<i>4</i>	<i>850</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>

Motions

26. Indiquez le nombre de motions présentées et votées en 2014

Type	Présentées en 2014	Votées en 2014
	<i>Nombre total</i>	<i>Nombre total</i>
Motions d'urgence (d'importance nationale)		
Motions de censure		
Motions de défiance		
Autre _____		

Budgets

27. Cochez les cases appropriées selon que votre Parlement

débat des priorités de la politique budgétaire avant l'établissement du budget	
reçoit le projet de budget au moins trois mois avant son approbation	
examine le projet de budget dans une ou plusieurs commissions	
dispose d'un système permettant d'évaluer l'impact du projet de budget en matière d'égalité des sexes	
a un pouvoir illimité de modification du projet de budget	
reçoit des informations régulières sur les dépenses et les recettes en cours d'exercice	
reçoit des rapports de l'Institution suprême de vérification	
dispose de procédures clairement définies pour l'examen des rapports de l'Institution suprême de vérification	
dispose de capacités internes pour effectuer des analyses budgétaires	

28. Nombre de rapports de l'Institution suprême de vérification soumis et étudiés ces dernières années

	2013	2014	2015
soumis			
étudiés par le Parlement			

Législation

29. Cochez les cases appropriées selon que votre Parlement

	Oui, pour tous les textes	Oui seulement pour certains textes	Non
dispose d'un système de suivi de l'application des lois			
utilise des outils pour s'assurer que l'application des lois n'entraîne aucune discrimination envers les femmes ou les hommes (par ex. liste de vérification, certification de services)			

30. Nombre de lois dont l'application a été étudiée ces dernières années

	2013	2014	2015
Nombre			

31. Les lois comprennent-elles les dispositions suivantes ?

	Toujours ou presque toujours	La plupart du temps	Environ une fois sur deux	Occasionnellement	Jamais ou presque jamais
Disposition requérant du <u>Gouvernement</u> qu'il rende compte au Parlement de l'application des textes législatifs					
Disposition requérant du <u>Parlement</u> qu'il étudie l'application des textes de loi au bout d'un certain temps					

Veuillez donner un exemple précis de ce type de disposition

32. Votre Parlement dispose-t-il d'un système de contrôle du respect des obligations internationales ci-dessous ?

<i>Obligation</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui mais il s'agit d'un système ad hoc</i>	<i>Non</i>
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes			
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale			
Convention relative aux droits de l'enfant			
Convention relative aux droits des personnes handicapées			
Objectifs du millénaire pour le développement (avant 2015) / Objectifs de développement durable (après 2015)			

Autres institutions de contrôle

33. Cochez les cases appropriées

Il existe un médiateur dans votre pays	
Le médiateur est nommé par le Parlement	
Le médiateur présente régulièrement des rapports au Parlement	
Le Parlement dispose de procédures clairement définies pour examiner les rapports du médiateur	
Il existe une institution nationale des droits de l'homme dans votre pays	
L'institution nationale des droits de l'homme présente régulièrement des rapports au Parlement	
Le Parlement dispose de procédures clairement définies pour examiner les rapports de l'institution nationale des droits de l'homme	

Moyens alloués au contrôle

34. Cochez les cases appropriées si votre Parlement dispose des moyens de recherche ci-dessous :

Bibliothèque et ressources documentaires	
Personnel de recherche sur les procédures	
Personnel de recherche des commissions	
Analyse budgétaire	
Analyse de genre	

35. Quel est l'effectif total des personnels de recherche attachés au Parlement ?

Nombre	
--------	--

36. Cochez les cases appropriées si votre Parlement organise à l'intention des parlementaires des formations

sur les outils et procédures de contrôle	
sur l'analyse budgétaire	
sur l'analyse de genre	

37. Quel est le pourcentage des parlementaires ayant pris part à ces formations ces dernières années ?

Par exemple, 50 % des parlementaires

	2013	2014	2015
Pourcentage			

Résultats du contrôle parlementaire

38. Cochez les cases correspondantes si

les commissions parlementaires font régulièrement des recommandations au Gouvernement	
le Gouvernement est formellement obligé de répondre aux recommandations des commissions	

39. Le Parlement dispose-t-il d'un système permettant d'effectuer un suivi

	Oui	Oui mais il s'agit d'un système ad hoc	Non
des recommandations faites par le <u>Parlement</u> au Gouvernement ?			
des réponses du <u>Gouvernement</u> aux recommandations parlementaires ?			
des assurances, promesses et engagements des <u>ministres</u> envers le Parlement ?			

Veillez décrire brièvement ces systèmes

Merci d'avoir pris la peine de répondre à ce questionnaire.